

Le rôle des ecclésiastiques dans les armées françaises d'Italie à l'époque du Grand Schisme d'Occident (1382-1411)

Christophe MASSON

À une époque où la guerre contre l'Anglais connaissait une période d'apaisement relatif, plusieurs princes français nourrissent l'ambition de prendre pied en Italie. Pour sa part, l'Église connaissait l'une des plus graves crises de son histoire avec le Grand Schisme d'Occident qui dura de 1378 – double élection d'Urbain VI, qui résidera à Rome, et de Clément VII, qui regagnera rapidement Avignon et sa redoutable machine administrative – à 1417 et l'élection de Martin V au concile de Constance. Par ailleurs, un conclave avait eu lieu à Pise en 1409 qui, au lieu de mettre un terme au Schisme, comme espéré, lui avait rendu une vigueur momentanée avec l'élection d'un troisième pape, Alexandre V en l'occurrence. C'est donc dans ce double cadre, relativement calme d'une part et tout à fait explosif de l'autre, qu'entre 1382 et 1411 les ducs d'Anjou Louis I^{er} et Louis II tentèrent de prendre possession du royaume de Naples, qui avait été légué à Louis I^{er} par la dernière représentante de la dynastie capétienne, Jeanne I^{re} ; que le duc Louis d'Orléans et à sa suite son frère le roi Charles VI établirent leur pouvoir sur la république de Gênes et que ce même Louis d'Orléans envisagea de s'emparer du duché de Milan laissé vacant par la mort de son beau-père Gian Galeazzo Visconti¹. On ne s'étonnera donc pas que cette politique de conquête territoriale se mêla, à des degrés divers, à la question du Grand Schisme d'Occident. Nous nous concentrerons donc ici à la fois sur le versant « religieux » de la constitution des armées et de leur fonctionnement et sur la place prise par les cardinaux, évêques et chapelains dans les opérations menées dans la Péninsule tout au long de ces presque trente ans d'histoire.

1. Sur la question de cette expédition, qu'il nous soit permis de renvoyer à MASSON C., *Des guerres en Italie avant les Guerres d'Italie. Les entreprises militaires françaises dans la Péninsule à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, Rome, École française de Rome, 2014, tiré de notre thèse de doctorat soutenue en 2011 à l'université de Liège.

Outre ces capitaines, on rencontre nombre d'ecclésiastiques d'importance dans les troupes envoyées de France en Italie. Tous ne nous sont évidemment pas nommément présentés ni n'ont laissé de nombreux souvenirs de leur action, aussi n'évoquerons-nous que certains de ceux dont nos sources ont gardé une trace. Le cardinal Pierre de Thury, en qualité de légat apostolique, et l'archevêque de Naples Guglielmo Guindazzo⁴, sont envoyés aux côtés de Louis II en 1390-1391⁵. Certes la nature précise de leur action ne nous est pas connue mais leur seule présence suffit à signaler l'implication d'Avignon dans cette entreprise. Milon de Dormans, évêque de Beauvais et chancelier de France d'octobre 1380 à juillet 1383 avait à ce titre côtoyé Louis d'Anjou à l'époque du « gouvernement des oncles » avant de faire partie de l'expédition envoyée en 1384 au secours de Louis I^{er}, qu'il avait d'ailleurs conseillé avant son départ⁶. Jean de Sève, évêque d'Albi, récolte des fonds pour soutenir le même Louis entre février et mai 1383⁷ et Pierre, évêque de Montfaucon, est présent au cours de l'expédition de 1382-1384⁸. Toutefois, contrairement à ce que l'on aurait pu attendre au vu de ces participations, des déclarations d'intention et aussi des aides financières substantielles dont les Angevins bénéficièrent de la part des caisses d'Avignon, jamais leurs pas ne les dirigèrent sur Rome. Il n'y a guère qu'au cours des trois dernières campagnes, qui ne livrèrent pas de véritables résultats dans la durée, que ce fut le cas, Louis II s'établis-

⁴ I diurnali del duca di Monteleone », *op. cit.*, p. 33; JEAN FROISSART, *Chroniques*, t. IX, 1377-1382, KERVIN DE LETTENHOVE J. B. M. C. (éd.), BRUXELLES, Victor Dewaux, 1869, p. 469; JEAN LE FÈVRE, *Journal*, *op. cit.*, p. 489, 491-492; LAZZARO BERNABEL, « Cronache Anconitane », CIARINCI C. (éd.), *Collezione di documenti storici antichi inediti ed editi vari delle città e terre marchigiane*, t. I, Ancône, 1870, p. 103; LABANDE E.-R., « Une oraison funèbre inconnue de Louis I^{er} d'Anjou, roi de Sicile », *Bibliothèque de l'École des Chartes* (= B.E.C.), t. CIX, 1951, p. 47-48.

⁵ ASV, Cam. Ap., Intr. et Ex. 366, f. 165 r^o-v^o; ASV, Cam. Ap., Intr. et Ex. 367, f. 165 r^o-v^o; ASV, Cam. Ap., Collect. 395, f. 381 r^o; ASV, Registra Vaticana 301, f. cxx r^o-v^o; « I diurnali del duca di Monteleone », art. cit., p. 36; BOTARD M., *Les origines des guerres d'Italie. La France et l'Italie au temps du Grand Schisme d'Occident*, Paris, E. de Boccard, 1936, p. 140; VALENTE A., « Margherita di Durazzo, vicaria di Carlo III et tutrice di Ladislao », *Archivio storico per le province napoletane*, t. XLIII, 1918, p. 172; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. II, Paris, A. Picard et fils, 1896, p. 168.

⁶ ASV, Cam. Ap., Intr. et Ex. 359, f. 66 v^o; GUCCIO BENVENUTI DE NOBILI, « Ricordo della compra di Arezzo fatta dai Fiorentini, tratto dal Libro segreto », GRAZZINI G. (éd.), *RR. II. SS.*, t. XXIV, I, Città di Castello, S. Lappi, 1909, p. 87; *Isore et croniques de Flandres, d'après les textes de divers manuscrits*, t. II, KERVIN DE LETTENHOVE J. B. M. C. (éd.), BRUXELLES, F. Hayez, 1880, p. 361; JEAN LE FÈVRE, *Journal*, *op. cit.*, p. 10; AUTRAND F., CHARLES V, Paris, Fayard, 1994, p. 705; DURRUÉ P., « La prise d'Arézo par Enguerrand VII, sire de Coucy, en 1384 », *B.E.C.*, t. XLI, 1880, p. 165; MARZ J.-M. et COMTE F., *Fatti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, t. VII, *Diocèse d'Angers*, Turnhout, Brepols, 2003, p. 174.

⁷ LABANDE E.-R., « Une ambassade de Rinaldo Orsini et Pierre de Craon à Florence, Milan et Avignon (1383) », *École française de Rome. Mélanges d'archéologie et d'histoire*, t. L, 1933, p. 197; RYCKBUUSCH F., *Fatti Ecclesiae Gallicanae. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, t. V, *Diocèse d'Agén*, Turnhout, Brepols, 2001, p. 107.

⁸ ASV, Cam. Ap., Intr. et Ex. 355, f. 105 r^o.

Les expéditions angevines à destination de Naples, conduites de 1382 à 1384 et de 1390 à 1399, et à destination de Rome à l'occasion de trois campagnes successives en 1409, 1410 et 1411 (celle-ci s'étant à un moment prolongée vers le royaume napolitain), portent clairement l'empreinte avignonnaise ou pisane. En effet, Clément VII, élu à Fondi pour s'opposer au pape de Rome Urbain VI, avait rapidement fait retour à Avignon et de là avait apporté son soutien, moral et financier, aux ambitions de Louis I^{er} d'Anjou qui proclamait vouloir libérer Rome en même temps que s'emparer du royaume de Naples, où s'était établi Charles de Duras, rival dans la conquête de la couronne royale mais aussi fidèle soutien du pape de Rome. C'est ainsi que lorsqu'il quitta Avignon, Louis était accompagné d'une armée pour le moins importante parmi laquelle on remarquait plusieurs familiers du pape. Nous ne soulignerons ici que la présence de deux personnages d'une envergure certaine. Louis de Montjoye, arrière-petit-cousin du pape, fut surtout son maréchal en 1379². Il s'agissait d'un des principaux capitaines de l'appareil militaire pontifical qui en était distraire pour soutenir un allié de son patron. Plus important encore était le comte de Genevois, Pierre, propre frère du pape Clément VII, l'ancien cardinal Robert de Genève³.

2. DELAVILLE LE ROULX J., *La France en Orient au XI^e siècle. Expéditions du maréchal Boucicaut*, t. I, Paris, bibliothèque des Ecoles françaises d'Athènes et de Rome, 1886, p. 486 n. 4. Contrairement à ce qui a presque toujours été écrit, Louis de Montjoye n'était pas le neveu de Clément VII mais bien son arrière-petit-cousin, sa grand-mère Éléonore de Savoie-Yaud étant la cousine germaine d'Agnes, la grand-mère du pape. Nous devons cette précision à Guillaume Salles que nous remercions ici. Pour la généalogie de Louis de Montjoye, voir MARTIN G.-A., *Monuments de l'histoire de Neuchâtel, publiés par les ordres et aux frais de Sa Majesté Frédéric-Guillaume IV, roi de Prusse, prince souverain de Neuchâtel et Valengin*, t. II, Neuchâtel, James Attinger, 1848, p. 652 et 1216. Sur son action en Italie, voir CIRE DU VATICAN, Archivio segreto Vaticano (= ASV), Camera Apostolica (= Cam. Ap.), Collectoria (= Collect.) 268, f. 69 v^o; ANOSTIMO FIORENTINO, « Cronica volgare dall'anno 1385 al 1409 già attribuita a Piero di Giovanni Minerbeti », BELLONDI E. (éd.), *Rerum italicarum scriptores. Raccolta degli storici italiani dal cinquecento al millecinquecento ordinata da L. A. Muratori. Nuova edizione riveduta ampliata e corretta* (= RR. II. SS.), t. XXVII, II, Città di Castello, S. Lappi, 1915, p. 80; « Corpus chronicorum bononiensium », SORBELLI A. (éd.), *RR. II. SS.*, t. XXVIII, III, Città di Castello, S. Lappi, 1939, p. 371; « I diurnali del duca di Monteleone », MANFREDI M. (éd.), dans *RR. II. SS.*, t. XXI, V, Bologne, N. Zanichelli, 1958, p. 33; JEAN LE FÈVRE, *Journal*, MORAVILLÉ H. (éd.), t. I, Paris, A. Picard, 1887, p. 36. Laissez-passer délivré par Carlo de Durazzo, 8 février 1383. MURIERI RUCCIO C., *Seggio di codice diplomatico formato sulle antiche scritture dell'Archivio di stato di Napoli*, t. II, Naples, 1879, p. 28-29; FELICIANI B., « Sul passaggio di Luigi I d'Angio e di Amedeo VI di Savoia attraverso la Marca e l'Umbria (1382) », *Atti e memorie della R. deputazione di storia patria per le Marche*, t. IV, 1907, p. 377 et 452 (éd. de la lettre d'Agostino di Turano à Lodovico Gonzaga, seigneur de Mantoue, 3 septembre 1382); VOJNOVITCH L. de, « Les "Angevins" à Raguse (1384-1385) », *Revue des questions historiques*, t. XCIII, 1913, p. 371.

3. MARSEILLE/ADX-EN-PROVENCE, Archives départementales des Bouches-du-Rhône (= ADBdR), B 9, f. LXXXI r^o; ASV, Cam. Ap., Introitus et Exitus (= Intr. et Ex.) 338, f. 87 r^o; ASV, Cam. Ap., Intr. et Ex. 355, f. 86 r^o; ASV, Cam. Ap., Intr. et Ex. 359, f. 66 v^o; ASV, Registra Avinionensia (= Reg. Aven.) 299, f. 44 r^o; CASTELLO DE CASTELLO, « Liber mirabilium, sive chronicon successuum guelforum et gibellinorum ab anno MCCCLXXXVIII usque ad MCCCLXXXVIII », MURATORI L. A., *Rerum italicarum scriptores ab anno aerae christianae quingentesimo ad millesimumquingentesimum, quorum potissima pars nunc primum in lucem prodit ex ambrosiana, estensis, aliarumque insignium bibliothecarum codicibus* (= R.I.S.), t. XVI, Milan, Societas palatinae, 1730, col. 852; « Cronaca riminese dall'anno 1188. fino all'anno 1385 », R.I.S., t. XV, Milan, Societas palatinae, 1729, col. 924;

sant même ponctuellement. Mais l'implication des armées angevines dans les tentatives de règlement militaire du Schisme demeura, au final, d'une importance relativement modeste. Du côté d'Orléans et de Charles VI, un élitisme semblable se retrouve dans le recrutement d'auxiliaires religieux avec le chanoine et futur évêque Pierre Coquier, dit Beaublé, qui servit successivement ces deux princes, ou encore avec le maître des requêtes de l'hôtel du roi, évêque de Meaux, de Noyon puis de Lisieux Pierre Fresnel, lui aussi fidèle soutien en Italie des deux fils de Charles V⁹.

Certes à une échelle moindre, le maréchal de France Jean II Le Meingre, dit Boucicaut, put compter à l'occasion des neuf années que dura son gouvernement de Gênes (1401-1410) sur son confesseur Nicolas de Gonesse, futur chanoine de Laon¹⁰, et sur ses chapelains Philippe Augier, un carme¹¹, et Antoinne – dont on ignore le nom de famille aussi bien que l'appartenance à quelque chapitre ou ordre que ce soit¹². On ne peut toutefois, dans l'état actuel de nos connaissances, établir si ces trois personnages le servirent conjointement ou successivement, même s'il paraîtrait logique, ce que semblent d'ailleurs confirmer les sources, que les deux chapelains n'aient pas été simultanément en charge. D'autres capitaines se firent accompagner de chapelains, à l'image de François de Sassenage, capitaine d'Asti et lieutenant de Louis d'Orléans en Ligurie suivi tout au long de son service d'outremer par Nicolas Martinon, un « prébtre » qui se montra très

actif dans l'expédition de bouches à feu vers les théâtres d'opération¹³, ou du maître d'hôtel de Clément VII, Georges de Matlioz, dont on rencontre le confesseur et pénitencier Bernard en 1390¹⁴.

Enfin, parallèlement à ce clergé, on remarque l'action d'une autre institution religieuse, à savoir l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem, déjà présent auprès de la première dynastie angevine de Naples¹⁵. Certes il n'est pas « avignonnais » à proprement parler mais le grand maître de l'Ordre, Juan Fernandez de Heredia, un Aragonais, resta tout au long du Schisme fidèle à la papauté d'Avignon, malgré des dissensions internes assez rapidement étouffées, et l'Ordre demeura uni, grâce également à l'action de Philippe de Naillac¹⁶. Si l'on n'assiste pas à un ralliement en nombre des Hospitaliers à la cause angevine – n'oublions tout de même pas que leur mission était non de protéger le pape mais bien de défendre l'Europe et la Foi contre le Turc –, l'Ordre ne resta pas étranger à la question du Schisme et y prit une part active, quoique quantitativement marginale. L'exemple du chevalier Aymard Broutrin, dit Talebart, qui se fit une spécialité de la course, officiellement au nom de Louis I^{er}, de sa veuve Marie de Blois et enfin de leur fils Louis II, est le plus parlant par l'ampleur qu'il prit¹⁷. Il fait figure de précurseur de la stratégie qui sera celle de son ordre au cours du xv^e siècle dans sa lutte contre les Ottomans et illustre les bonnes relations que l'Hôpital entretenait avec la France. Son cas n'est pas isolé¹⁸. Ainsi, lorsque Boucicaut mit sur pied, en 1403, une entreprise navale dirigée vers l'Orient, il put compter sur nombre de chevaliers de Saint-Jean, parmi lesquels on retiendra le commandeur hospitalier de Gênes Antonio Grimaldi et le prieur de Toulouse Raymond de Lescure¹⁹. Et quand en 1405, le pape d'Avignon

13. AN, KK 315, f° 43 v°-44 r°; ASTo, Asti 38, n° 17; n° 35, 8 janvier 1395.

14. ASV, Instrumenta miscelanea 3528, f° 13 r°.

15. Iorio G., *Il Giglio e la Spada. Istruzioni e strutture militari nel meridione angioino*, Rimini, I. Cerchio, 2007, p. 224-225.

16. DELAVILLE LE ROULX J., « Un anti grand-maître de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem arbitre de la paix entre Jean Galéas Visconti et la république de Florence (1391-1392) », *B.E.C.*, t. XI, 1879, p. 525-526; DEMURGER A., *Moines et guerriers. Les ordres religieux-militaires au Moyen Âge (ix^e-xv^e siècles)*, Paris, Seuil, 2010, p. 245-246; NICHOLSON H., *The Knights Hospitalier*, Woodbridge, Boydell, 2001, p. 49.

17. ASV, Cam. Ap., Innt. et Ex. 337, f° 61 v°, 68 v°, 76 v°, 78 v°, 95 v°; ASV, Cam. Ap., Innt. et Ex. 359, f° 78 r°; ASV, Cam. Ap., Innt. et Ex. 366, f° 54 v°, 59 v°-60 r°, 61 r°, 68 r°, 73 r°, 144 r°; ASV, Cam. Ap., Innt. et Ex. 368, f° 68 v°; ASV, Reg. Aven. 254, f° 260 r°, 262 v°; *Chronicon Scutum incerti authoris ab anno 340 ad annum 1396*, BLASUS J. de (éd.), Naples, Societas Neapolitana, 1887, p. 86, 90; BOUTAUD G., « Aymard Broutrin, dit Talebart », BÉRIOT N. et JOSSERAND P. (dir.), *Prier et Combarre. Dictionnaire européen des ordres militaires au Moyen Âge*, Paris, Fayard, 2009, p. 134; DELAVILLE LE ROULX J., « Deux aventuriers de l'ordre de l'Hôpital : Les Talebart », *Le Moyen Âge*, t. XXII, 1909, p. 11; FAVIER J., *Les finances pontificales à l'époque du Grand Schisme d'Occident*, 1378-1409, Paris, E. de Boccard/Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome, 1966, p. 626-627; VALENTE A., « Margherita di Durazzo », art. cit., p. 31.

18. Retenons aussi l'exemple du chevalier Bérenger de « Cantrelmis » qui reçut la justice de la province des Abruzzes le 8 août 1386 des mains de Marie de Blois, duchesse d'Anjou. LE FEVRE J., *Journal*, op. cit., p. 308.

19. *Le livre des faits du bon messire Jehan le Meingre, dit Bouciquaut, maréchal de France et gouverneur de Jennes*, LALANDE D. (éd.), Genève, Droz, 1985, p. 218 et 239; LALANDE D., *Jehan II Le Meingre*,

9. PARIS, Archives nationales, (= AN), KK 315, f° 96 v°; TURIN, Archivio di Stato (= ASTo), Asti 38, n° 28, 15 avril 1395; n° 35, 12 avril 1395; PARIS, Bibliothèque nationale (= BnF), Manuscrit français (= Ms. fr.) 26027, n° 2218; GEORGIO STRELLA, « Annales genuenses », PETTI BALBI G. (éd.), *RR. II. SS.*, t. XVIII, Bologne, N. Zanichelli, 1975, p. 220-229; CARCOURT A. de, « Le duc Louis d'Orléans, frère du roi Charles VI. Ses entreprises en Italie. 1394-1396. II. Savone et Gênes », *Revue des questions historiques*, t. XLVI, 1889, p. 143; DAUVILLIER J., « L'union réelle de Gênes et du Royaume de France aux xv^e et xvi^e siècles », *Annales de la faculté de droit d'Aix*, t. XLIII, *Études d'histoire du droit dédiées à M. Auguste Dumas. Professeur honoraire à la faculté de droit d'Aix*, Correspondant de l'Institut, 1950, p. 90; BOUARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 191, 200, 242 et 244-245; GABOTTO E., *Gli ultimi principi d'Acacia e la politica subalpina dal 1383 al 1407*, Turin, Bocca, 1898, p. 243 et 248; JARRY E., *Les origines de la domination française à Gênes (1392-1402)*, Paris, A. Picard et fils, 1896, p. 248-315; LALANDE D., *Jehan II Le Meingre, dit Bouciquaut (1361-1421). Étude d'une biographie héroïque*, Genève, Droz, 1988, p. 149; NORDBERG M., *Les ducs et le royaume. Études sur la rivalité des ducs d'Orléans et de Bourgogne 1392-1407*, Uppsala, Svenska bokförlaget, 1964, p. 96, 104 et 217; TABBAGH V., *Fatti Ecclesiae Gallicane. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, t. II : *Diocèse de Rouen, Turnhout, Brepols*, 1998, p. 316; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. IV, Paris, A. Picard et fils, 1902, p. 9.

10. AN, KK 40, f° 67 r°-v°; LALANDE D., *Jehan II Le Meingre*, op. cit., p. 163; MILLET H., « Nouveaux documents sur Nicolas de Gonesse, traducteur de Valère-Maxime », *Romania*, t. CII, 1981, p. 112; *Id.*, « Qui a écrit *Le livre des faits du bon messire Jehan le Meingre dit Bouciquaut* ? », ORNATO M. et PONS N. (éd.), *Pratique de la culture écrite en France au xv^e siècle. Actes du colloque international du CNRS, 16-18 mai 1992 organisé en l'honneur de Gilbert Ouy par l'unité de recherche « Culture écrite du Moyen Âge tardif* », Louvain-la-Neuve, Fédération Internationale des Instituts d'Études Médiévales (FIDEM), 1995, p. 137 et 139; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. III, Paris, A. Picard et fils, 1901, p. 490 n. 3.

12. AN, KK 40, f° 58 r°-v°.

Benoit XIII réclama des troupes afin de compléter ses propres effectifs, c'est à cet Ordre qu'il s'adressa²⁰.

On le comprend au travers de ces quelques exemples, les ecclésiastiques dont les noms nous sont parvenus sont avant tout des personnages d'une certaine importance. Cela est très certainement dû à la nature des sources à notre disposition, d'une part, et plus largement à l'organisation de l'institution qu'est l'armée de l'époque, de l'autre. Pour ce qui est des sources, en effet, on ne bénéficie pas, à deux exceptions près, de comptes de campagnes²¹. Il faut plutôt se contenter de registres financiers bien moins précis dans la description des dépenses qu'ils listent. Dans ce cas, seules des gratifications ponctuelles peuvent être repérées. Émanant des cercles les plus proches du pouvoir, elles ne concernèrent, en règle générale, que les plus éminents ecclésiastiques présents parmi les troupes envoyées en Italie et ne se montrèrent que très peu pour ne pas dire pas du tout attentives au quotidien des personnages de moindre état, ceux que l'on aurait pu voir prêcher et vivre au sein même de la troupe, une tâche à laquelle ne se commettait certainement pas, du moins de façon régulière, un cardinal ou un archevêque. Impossible donc, on le comprendra aisément, de suivre des carrières au sein de ces armées. Impossible également d'observer, décrites par le menu, les activités de ces ecclésiastiques. Impossible enfin, mais on verra bientôt comment contourner partiellement cette difficulté, d'entrer en contact avec leur action apostolique, prédicatrice ou sacramentaire.

Si l'on change d'échelle, des brèches s'esquissent toutefois dans cette sombre perspective. Au tournant des XIV^e et XV^e siècles la convocation ponctuelle de gens d'armes préside à la mise sur pied de l'armée royale française. C'est tout d'abord le fait du seigneur qui en exige la réunion, puis, par ricochets pourrait-on dire, celui du capitaine en charge de sa conduite effective et de plusieurs de ses membres, selon des principes déjà bien connus²². Or, les ecclésiastiques dont nous avons retrouvé la trace au travers des sources sont tous plus ou moins directement liés qui à un pape, qui à un duc, qui à un capitaine de ces armées. C'est donc visiblement sur le modèle du recrutement des hommes d'armes que sont « enrôlés » les ecclésiastiques qui les accompagnent. Pour synthétiser, au moment où un homme d'armes, dès lors qu'il en a les moyens et l'envie, part à la guerre, il emmène avec lui non seulement une ou plusieurs lances de combattants mais également un personnel plus spécialisé parmi lequel pouvaient

op. cit., p. 104. Lors de la révolte de Gênes, c'est le grand maître Philibert de Naillac (AN, KK 40, f° 51 r^o-v^o, 52 v^o-53 r^o; LALANDE D., *Jean II Le Meingre*, *op. cit.*, p. 160) et le chevalier Jacques du Puy qui l'assistent (AN, KK 40, f° 24 r^o).

20. FAVIER J., *Les finances pontificales*, *op. cit.*, p. 668.

21. Les deux exceptions sont les comptes AN, KK 40 et AN, KK 315, relatifs respectivement à la tentative de reconquête de Gênes par Boucicaut en 1409-1410 et aux entreprises conduites en Ligurie en 1394-1395.

22. Sur ces questions, voir CONTAMINE P., *Guerre, État et Société. Études sur les armées des rois de France, 1337-1494*, Paris-La Haye, Mouton, 1972, p. 139-140 et 212-215.

figurer des chapelains et confesseurs tout comme des maréchaux-ferrants, des barbiers ou des panetiers. Tous ces personnages n'apparaissent pas dans les livres de compte car ils font partie de la suite de leur seigneur, une suite qui n'a, pour les campagnes d'Italie, laissé que très peu de traces. Cet ensemble de personnalités est donc invisible, sauf circonstances exceptionnelles, à l'image d'un défraîchement ponctuel effectué par le capitaine de l'ost. La présence d'un encadrement « religieux » n'est donc en rien structurel ni régulier et dépend des décisions des membres de l'armée ou du commanditaire de cette dernière, ce qui explique qu'il ne présente guère de solution de réelle continuité, les évêques et confesseurs allant et venant en Italie non en fonction des missions militaires mais plutôt des décisions du roi de France, des ducs d'Anjou ou d'Orléans et de leurs lieutenants, voire des papes d'Avignon et de Pise.

Actions des ecclésiastiques au sein des armées

On comprend maintenant mieux les ressorts qui ont présidé à l'action de ces religieux en Italie. Mais ces présences, plus ou moins réduites dans le temps et en tout cas apparemment indépendantes de tout ministère strictement défini, purent-elles déboucher sur une action missionnaire, ou encore d'une autre nature? Les sources les plus riches pour l'étude de la société militaire, à savoir les pièces comptables, sont hélas assez peu disertes sur le sujet, la qualité des renseignements adventices dépendant de la conscience professionnelle des gens de compte, certains jugeant important de consigner des éléments auxquels d'autres n'attachent guère d'attention. Les chroniques et autres documents produits par les diplomates du temps, soit les textes les plus descriptifs à notre disposition, n'évoquent que rarement les hommes d'Église, et quand ils le font ce n'est que pour des actions remarquables, c'est-à-dire, on va le constater, assez étrangères à leur ministère spirituel.

Encadrer les croyants

Il est toutefois possible d'approcher leurs activités italiennes. Dans le cas de Boucicaut, deux chapelains et un confesseur accompagnèrent le maréchal de France lors de son gouvernorat génois, une situation qui se répéta avec les deux chapelains de Louis d'Orléans prêts à suivre leur maître en Lombardie en 1403²³. À la même époque, ce sont les capitaines qui s'attachent les professionnels exerçant leur art parmi les militaires, indispensables auxiliaires des armées qui ne pourraient opérer sans leur secours. Le capitaine, d'armée ou de compagnie, joue donc en quelque sorte le rôle de garant des intérêts des hommes soumis à son autorité grâce à des « techni-

23. À savoir Gilles de La Banqueresse et Guillaume Malet, accompagnés d'un clerc de la chapelle. BnF, Nouvelles acquisitions françaises 20511, n° 269.

ciens » dont il profite également des services. À ce titre, nous pensons que le rôle des religieux dépassait certainement le seul encadrement spirituel du chef de l'armée pour s'étendre dans un même mouvement sur les membres de cette troupe. Difficile effectivement de penser que Louis II d'Anjou se soit réservé à lui seul les prêches du cardinal Pierre de Thury qui l'accompagnait en 1390. On comprendrait en effet mal qu'il n'en ait pas profité pour présenter à ses troupes un homme de Dieu garant du soutien pontifical à l'entreprise. Et quel meilleur moyen d'assurer cette visibilité et de manifester ce soutien que par le biais de quelques messes et sacrements ? De façon plus claire, Philippe Augier, par exemple, lorsqu'il devint évêque de Savone, eut évidemment plus d'une fois l'occasion de célébrer des offices devant des Français installés en Ligurie. De là à penser qu'il avait déjà agi de la sorte en campagne, il n'y a qu'un pas qu'il ne nous semble pas imprudent de franchir. Et ce d'autant moins lorsque l'on se rappelle qu'en 1403 Boucicaud conduisit une entreprise de croisade contre Alexandrie et les côtes du Proche-Orient. On concevrait en effet très mal que cette expédition, à laquelle participèrent Français, Génois et Hospitaliers, ait pu s'organiser sans un encadrement religieux. Des prêches réguliers ont dû avoir lieu, même si on n'en conserve guère de trace, tandis qu'on choisit des protecteurs célestes pour le voyage qui s'annonçait — on sait que Boucicaud disposait de trois bannières représentant la Vierge portant le Christ dans ses bras, saint Laurent et saint Georges²⁴. L'organisation d'une telle expédition, qui avait pour but de frapper le Turc là où on pensait que résidait sa puissance — la ville et le port d'Alexandrie —, ne put se faire sans un dialogue entre hommes de Dieu et hommes de guerre. De plus, l'expédition nécessitant un relativement long voyage en mer, il semble admissible que les chevaliers français aient tenu à être accompagnés par des religieux à même de s'adresser à eux dans une langue qu'ils comprenaient. Dès lors, d'où donc pouvaient-ils provenir, si ce n'était de France et comment ont-ils pu passer en Italie sinon dans les traces des chevaliers, arbalétriers et bombardes des troupes royales ? Par ailleurs, en décembre 1406 le pape d'Avignon accorde au futur maréchal de France Louis de Longny, en remerciement de sa présence au service de Louis II d'Anjou, le droit de se désigner un confesseur, de faire célébrer la messe et de disposer d'un autel portatif²⁵. Se manifeste donc ici, de la part d'hommes de guerre, le souci de bénéficier des sacrements de l'Église au cours de leurs campagnes. Il semble donc, à l'aune de ce faisceau d'éléments concordants, que l'on puisse considérer le service des âmes des hommes d'armes comme ayant été assuré par un personnel attaché non à l'armée en tant qu'ensemble mais bien à une série

24. AGOSTINO GRUSTINIANI, *Annali della Repubblica di Genova*, SPOTORNO G. B. (éd.), t. II, Gênes, Canepa, 1874, p. 228 ; GEORGIO SPILLA, « *Annali genovesi* », *op. cit.*, p. 263.

25. ASV, Reg. Aven. 328, f° 484 r°-v°.

de personnages relativement importants qui avaient dans leurs attributions la protection des troupes qu'ils conduisaient.

Par ailleurs, pour compléter cette affirmation, nous rappellerons que les itinéraires empruntés par les troupes françaises en Italie s'articulèrent autour de haltes dans les agglomérations d'importance ou à l'ombre de leurs murailles, pour d'éventuelles raisons de ravitaillement²⁶. Or qui dit ville d'importance dit existence de plusieurs ministres paroissiaux. C'est dans ce clergé local que l'on put trouver, une fois franchis les obstacles que représentaient les questions d'obédience et de langue, des officiants à même de conduire une messe devant les hommes d'armes du roi de France ou des ducs d'Anjou et d'Orléans.

Servir la politique

Ce rôle de berger des âmes, bien que théoriquement primordial, n'empêcha nullement les ecclésiastiques de revêtir d'autres responsabilités. Lettrés, très souvent au fait des derniers développements de la politique italienne, française ou plus largement européenne, ils firent à plus d'une reprise figure d'ambassadeurs de premier choix. Guigues Flandrin, auditeur du sacré palais et neveu du cardinal avignonnais Pierre Flandrin, fut ainsi envoyé en 1404 et en 1405 en Italie pour Charles VI²⁷ ; Nicolas de Gonesse, que l'on a déjà rencontré, fut mandé d'une part en 1406 pour rencontrer les représentants de Florence et les entretenir du Schisme et d'autre part en 1410 pour réclamer du roi de France, au nom de Boucicaud, une aide urgente sans laquelle le maréchal de France ne concevait pas qu'il fût possible de lutter contre une Gênes révoltée. Celle-ci eut finalement raison du pouvoir français en Ligurie quelques mois plus tard²⁸. L'importance de ces missions dit assez la confiance dont Nicolas jouissait et qui lui valut un canonat de la cathédrale San Lorenzo de Gênes en 1409²⁹, ce qui ne put que facilité

26. MASSON C., *Des guerres en Italie avant les Guerres d'Italie*, *op. cit.*, p. 169-181.

27. Ambassade de 1404 : FAITS et gestes de Guillaume de Meutillon, éd. MAIGNEN E., Grenoble, G. Dupont, 1897, p. 15 ; BOUARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, *op. cit.*, p. 301 ; LALANDE D., *Jean II Le Meingre*, *op. cit.*, p. 129 ; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. II, *op. cit.*, p. 391 ; Ambassade de 1405 : GUASTI C., *Commissioni di Rinaldo degli Albizzi per il comune di Firenze dal MCCXXX al MCCXXXIII*, t. I : 1399-1423, Florence, M. Cellini, 1867, p. 63 (Commissione XIII, 1405).

28. Ambassade de 1406 : MILLER H., « Qui a écrit *Le livre des fais* », art. cit., p. 137 ; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. III, *op. cit.*, p. 490 n. 3 ; Ambassade de 1410, dont il profite pour regagner le chapitre cathédral de Laon dont il faisait partie : AN, KK 40, f° 67 r°-v° ; DI STEFANO G., « Ricerche su Nicolas de Gonesse, traduttore di Valerio Massimo », *Studi francesi*, 1965, p. 205 ; FERRITTO A., « Lo scisma in Genova negli anni 1404-1409 », *Giornale ligustico di archeologia, storia e letteratura*, t. XXI, 1896, p. 137 ; LALANDE D., *Jean II Le Meingre*, *op. cit.*, p. 163 ; MILLER H., « Nouveaux documents sur Nicolas de Gonesse », art. cit., p. 111 ; *id.*, *Les charnoines du chapitre cathédral de Laon. 1272-1412*, Rome, École française de Rome, 1982, p. 391 ; *id.*, « Qui a écrit *Le livre des fais* », art. cit., p. 136-139 ; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme*, t. III, *op. cit.*, p. 490, n. 3.

29. FERRITTO A., « Lo scisma in Genova », art. cit., p. 137.

ter son travail auprès de son patron, voire des proches de celui-ci. Moins connu, certainement, le chanoine normand Nicolas Le Dur s'était toutefois vu confier par Charles VI la mission de lui décrire la situation de Gênes en 1405, responsabilité que l'on ne confiait évidemment pas à des personnages tenus pour peu fiables³⁰.

Certains de ces émissaires ne se limitèrent pas à porter la parole des gouvernants ou à leur rapporter des informations de terres éloignées mais en devinrent les lieutenants ou les officiers. Pierre Beaulé n'était ainsi encore qu'archidiacre de la cathédrale d'Évreux quand il prit la route de l'Italie, sur l'ordre de son maître Louis d'Orléans, fin 1394. Mais il intervint très rapidement dans les discussions qui présidèrent à la soumission de la ville de Savone à la souveraineté orléanaise, une cité qui s'était montrée dans un premier temps hostile à ce nouveau pouvoir³¹. Il semble s'être imposé dans la Ligurie française puisque, résidant à Pavie comme Enguerrand VII de Coucy, le lieutenant de Louis d'Orléans, il en reçut la responsabilité de négocier avec la république de Gênes. Et quand, à Paris, Louis d'Orléans vendit à son frère Charles VI ses droits sur la seigneurie de Gênes, Beaulé fit partie de ces fidèles orléanais qui, en Ligurie, passèrent au service du roi de France. C'est ainsi qu'on lui remit au nom de son nouveau seigneur la souveraineté de l'État génois en 1396, aux côtés de Pierre Fresnel, sur lequel nous allons revenir³². Encore actif dans la péninsule au début de l'année 1397³³, il entra ensuite en France où il accumula les bénéfices, comme en récompense de son action transalpine, puisqu'après une nouvelle ambassade, cette fois à destination du roi des Romains Robert de Bavière³⁴, il devint évêque d'Uzès vers la fin de l'année 1398 puis évêque de Sées fin 1405, pour ne mentionner que sa carrière ecclésiastique³⁵. Dernier chapitre « italien », sa participation à la mission d'observation de la situation intérieure génoise de 1405, déjà mentionnée³⁶.

30. AN, KK 267, f° 54 v°; BOÜARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 279; DELAVILLE LE ROULX J., *La France en Orient au xiv^e siècle*, t. I, op. cit., p. 486; PERRET P.-M., *Histoire des relations de la France avec Venise du xiv^e siècle à l'avènement de Charles VIII*, t. I, Paris, H. Welter, 1896, p. 91-92 et 95.

31. ASTO, Asti 38, n° 18, 21 novembre 1394; BOÜARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 177; CIRCOURT A. de, « Le duc Louis d'Orléans », art. cit., p. 111; DESPORTES P. et al., *Faustine Galliarum. Répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines de France de 1200 à 1500*, t. IX : *Diocèse de Sées. 1200-1547*. Turnhout, Brepols, 2005, p. 95; GABOTTO F., *Gli ultimi principi d'Acacia*, op. cit., p. 238; NORDBERG M., *Les ducs et la royauté*, op. cit., p. 90.

32. ASTO, Asti 38, n° 28, 16 janvier 1395; DAUVILLIER J., « L'union réelle de Gênes et du Royaume de France », art. cit., p. 90; BOÜARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 200; CIRCOURT A. de, « Le duc Louis d'Orléans », art. cit., p. 114 et 121; DESPORTES P. et al., *Diocèse de Sées*, op. cit., p. 95; NORDBERG M., *Les ducs et la royauté*, op. cit., p. 93 et 104.

33. BOÜARD M. de, *Les ducs et la royauté*, op. cit., p. 242.

34. NORDBERG M., *Les ducs et la royauté*, op. cit., p. 152.

35. DELAVILLE LE ROULX J., *La France en Orient au xiv^e siècle*, t. I, op. cit., p. 486, n. 3; DESPORTES P. et al., *Diocèse de Sées*, op. cit., p. 95; TABBAGH V., *Diocèse de Rouen*, op. cit., p. 313.

36. BOÜARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 279; DELAVILLE LE ROULX J., *La France en Orient au xiv^e siècle*, t. I, op. cit., p. 486; DESPORTES P. et al., *Diocèse de Sées*, op. cit., p. 96; PERRET P.-M., *Histoire des relations de la France avec Venise*, t. I, op. cit., p. 91-92 et 95.

Tout aussi politique est Pierre Fresnel, présent en Ligurie à peu près à la même époque, soit de 1395 à 1398. Personnage d'une ampleur supérieure, il était déjà évêque de Meaux lorsqu'il traversa les Alpes³⁷ et avait surtout l'expérience de l'Italie. En 1390, il s'était en effet rendu dans la péninsule afin de préparer le voyage que le roi Charles VI prévoyait de faire pour régler le Schisme par les armes. Plus tard, il accueillit, en tant que maître des requêtes de l'hôtel du roi, des diplomates florentins envoyés en France³⁸. Aussi son action dans la péninsule visa-t-elle entre autres à assurer le succès de la papauté d'Avignon en Italie, dont il fut un des plus actifs propagandistes, pour reprendre l'appréciation de Michel de Boüiard, et à assister le lieutenant royal Bourleux de Luxembourg, en fonction fin 1397-début 1398, au titre de « conseiller et commissaire du roi »³⁹. Entre autres missions, il conduisit une troupe d'hommes d'armes ou encore rencontra les principaux citoyens génois⁴⁰. Une dizaine d'années plus tard, en 1409, désormais évêque de Noyon et membre du conseil de Charles VI⁴¹, il revint à Gênes, à nouveau afin de soutenir le représentant du pouvoir royal⁴².

Cette implication politique prit des tours encore plus martiaux dès lors que l'opposition au pouvoir français accusa la forme d'un conflit armé. Si Simone Boccanegra, évêque de Vintimille, fut accueilli par Boucicaut après avoir été expulsé de son siège épiscopal par ses ouailles révoltées⁴³, le cardinal Lodovico Fieschi, assisté des membres de sa puissante famille, résista pour sa part, dans la ville de Gênes, aux rebelles au moins jusqu'en décembre 1409⁴⁴. Quant à Pierre de Thury et Milon de Dormans, on les voit paraître à la tête d'armées angevines. Il est toutefois difficile de leur attribuer une participation effective aux combats mais il n'en demeure pas moins que tous deux font alors partie de l'armée sur laquelle, si l'expé-

37. TABBAGH V., *Diocèse de Rouen*, op. cit., p. 316.

38. ASFI, Signori, *Missive I Cancellaria*, n° 22, f° 73 v°-74 r° (10 juillet 1390), 87 v° (20 août 1390), 88 r° (27 août 1390); JARRY E., *La vie politique de Louis de France, duc d'Orléans. 1372-1407*, Paris-Orléans, Champion, 1889, p. 67; TABBAGH V., *Diocèse de Rouen*, op. cit., p. 316.

39. BOÜARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 244; LALANDE D., *Jean II Le Métingre*, op. cit., p. 98.

40. Plus largement, pour son action italienne, voir AN, KK 315, f° 96 v°, 113 r°-v°, 115 r°, 116 v°; ASTO, Asti 38, n° 28, 15 avril 1395; n° 35, 12 avril 1395; BnF, Ms. fr. 26027, n° 2218; GEORGIO STELLA, « Annales geneuenses », op. cit., col. 1153, 1155-1156, 1159, 1161-1162; CIRCOURT A. de, « Le duc Louis d'Orléans », art. cit., p. 143; DAUVILLIER J., « L'union réelle de Gênes et du Royaume de France », op. cit., p. 90; BOÜARD M. de, *Les origines des guerres d'Italie*, op. cit., p. 191, 200, 242 et 245; GABOTTO E., *Gli ultimi principi d'Acacia*, op. cit., p. 243 et 248; JARRY E., *Les origines de la domination française à Gênes*, op. cit., p. 248-315; NORDBERG M., *Les ducs et la royauté*, op. cit., p. 96, 104 et 217.

41. Notons qu'il fit aussi partie à cette époque des pères conciliaires réunis à Pise. MULLET H., « Les pères du Concile de Pise (1409) : édition d'une nouvelle liste », *Mélanges de l'École française de Rome. Moyen Âge, Temps modernes*, t. XCIII, 1981, p. 724; TABBAGH V., *Diocèse de Rouen*, op. cit., p. 316.

42. LALANDE D., *Jean II Le Métingre*, op. cit., p. 149; VALOIS N., *La France et le Grand Schisme d'Occident*, t. IV, op. cit., p. 9.

43. AN, KK 40, f° 45 r°-v°.

44. *Ibid.*, f° 65 v°; LALANDE D., *Jean II Le Métingre*, op. cit., p. 162.

dition était couronnée de succès, reposerait le futur royaume Valois de Naples. Cette hypothèse est confirmée par la place importante tenue par les religieux dans le conseil ducal de Louis I^{er} et de son épouse Marie de Blois. Ils représentent plus de 23 % des effectifs, soit 31 ecclésiastiques pour un total de 132 conseillers⁴⁵. Ce sera moins le cas à l'époque du règne personnel de Louis II, ce qui participera de la distension des liens entre Angers et Avignon⁴⁶.

Le rôle « politique » de l'homme d'Église prit donc en Italie un profil semblable à celui qui était alors le sien dans le royaume de France. S'érigeant en véritable serviteur du prince, il exerça des fonctions comparables à celles détenues au même moment par des membres de l'aristocratie militaire, relayant ou représentant le pouvoir central, qu'il soit royal ou ducal, de France, d'Anjou ou d'Orléans. Cet attachement fut extrêmement fort dans le cas du parti d'Orléans, principal défenseur de la papauté d'Avignon au conseil du roi, l'influence des Angevins y étant sensiblement moindre après le départ de Louis I^{er} pour Naples. À la suite de leur installation en Italie à l'initiative de Louis de France, les ecclésiastiques furent en mesure de s'imposer à Charles VI lorsque celui-ci devint effectivement le seigneur de la république ligurienne. Et la qualité des missions qui leur sont alors confiées tend à confirmer cette analyse. Missions, aussi, qui leur permirent de soutenir voire d'accroître leur état, pour paraphraser la formule du temps.

Aider l'armée

Ce service ne se limite toutefois pas aux plus hautes sphères de responsabilité. On découvre au contraire des moines et des clercs dans plusieurs fonctions « militaires ». C'est ainsi que Jean Le Meingre comptait comme physicien, au moins au cours des dernières années de sa présence en Italie, le clerc Simon Fumières, régent à la faculté de médecine de Paris en 1404-1405⁴⁷. La qualité de lettré que l'on a déjà évoquée en parlant des évêques-ambassadeurs se retrouve ici dans le cas d'un homme de science, mais également dans la figure de deux scribes servant Enguerrand de Coucy en 1395. Gilet de La Flie et Berthelot de Meux, pour les nommer, étaient tous deux clercs de Pierre Beaulé, dont on a déjà exposé les raisons de la présence et l'action en Italie⁴⁸. Il avait donc très vraisemblablement procédé, au moment de son départ, un peu à la manière d'un capitaine de

45. REYNAUD M.-R., « La deuxième maison d'Anjou-Provence et la papauté (ca 1380-ca 1434) », GUICHARD P. et al. (éd.), *Papauté, Monachisme et Théories politiques. Études d'histoire médiévale offertes à Marcel Pacaut*, t. I, *Le pouvoir et l'institution ecclésiastique*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1994, p. 163.

46. *Id.*, « La politique de la maison d'Anjou et la soustraction d'obédience en Provence (1398-1402) », *Cahiers d'histoire*, t. XXIV, 1979, p. 55.

47. AN, KK 40, f. 44^r ; WICKERSHEIMER E., *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Âge*, t. II, Genève, Droz, 1979 (réimpr. éd. Paris, Droz, 1936), p. 939.

48. AN, KK 315, f. 46^r.

route, en convoquant non ses vassaux, maréchaux-ferrants ou trompette mais bien plutôt une fraction du personnel auquel il confiait, en France, la gestion de ses intérêts et qui, dans la Péninsule, ne faisait en somme que poursuivre leur office.

Bien moins moralement défendable, à première vue du moins car la question n'est pas l'objet d'un consensus à l'époque, est le dernier exemple sur lequel nous aurons à nous attarder, à savoir les entreprises de renseignement. Plusieurs religieux y prirent en effet une part active. Les historiens savent depuis longtemps que nombre d'espions revêtirent l'apparence d'un homme d'Église afin de mener à bien leurs actions. La respectabilité supposée des hommes de Dieu ainsi que l'habitude de longs déplacements qui leur étaient imposés par leurs missions permettaient d'éliminer ou de limiter les soupçons que pourraient sans cela éveiller des personnes déambulant au milieu de territoires déchirés par la guerre ou susceptibles d'être bientôt attaqués, envahis, pillés ou, dans le meilleur des cas, simplement traversés. Or, en Italie, il apparaît que les Français s'épargnèrent, du moins en certaines occasions, la peine du déguisement puisque ce sont de véritables prêtres séculier et moines — un franciscain et deux cordeliers — qu'ils affectèrent à ces missions, que l'on imagine à la fois périlleuses et importantes, dans les pas en quelque sorte du frère antonin Bertrand La Bernese, envoyé, je cite, « pour certaines choses secrètes pour le fait dudit monseigneur le duc d'Orléans⁴⁹ ».



En conclusion, si la moralisation du soldat n'a pas été au centre de notre questionnement, lacune des sources oblige, on n'en observe pas moins chez les chefs de guerre une volonté claire de faire bénéficier leurs troupes d'un encadrement religieux et, partant, d'un cadre moral puisque religieux. Et si rien ne vient condamner d'éventuelles exactions françaises — encore que dans les cas étudiés elles apparaissent plus comme des décisions frappées du sceau de la nécessité que comme des pillages brutaux et irraisonnés —, c'est plus que vraisemblablement parce que ces questionnements n'ont pas encore émergé au sein de l'armée royale française, qui constitue la base sur laquelle se développèrent les armées françaises d'Italie. Certes le discours stigmatisant l'homme de guerre démobilité et donc marginal fleurit à l'époque mais pour autant la marge de tolérance vis-à-vis des actes commis par une armée reconnue pour mener une guerre légitime demeure importante. À ce titre, les ecclésiastiques n'interviennent pas, dans ce cadre précis, afin de donner un nouveau visage à l'homme de guerre. Au surplus, fortement dépendant de la bonne marche de l'armée pour leur propre subsistance, se seraient-ils vraiment permis de telles critiques ? Et, plus encore, afin de rendre l'armée

49. ASTO, Asti 38, n° 23, 6 octobre 1394. Voir, pour le cas d'un franciscain, de deux cordeliers génois ou encore d'un prêtre séculier, AN, KK 40, f. 57^v-58^r, 65^r. — AN, KK 315, f. 50^r.

plus conforme à la morale chrétienne, il eut mieux valu commencer non par la masse des hommes d'armes mais bien par ceux qui les dirigeaient et leur attribuaient les missions, lesquelles pouvaient être, pour peu que le ravitaillement vînt à manquer ou les adversaires à se montrer trop réticents, d'appliquer les sanctions que pouvaient être le pillage, le vol ou la rançon. Une collaboration entre pouvoir temporel et pouvoir spirituel semble plutôt avoir été la règle, une règle qui présida, comme en témoigne le silence des sources, à une bonne entente entre aristocraties militaire et religieuse. Le capitaine d'armée attendait des ecclésiastiques qu'ils assurent leur devoir auprès de ses hommes et lui apportent le soutien de leur expérience tandis que les religieux répondaient avant tout à la demande qui leur était faite par les princes dont ils dépendaient de jouer le rôle qui était le leur dans ces entreprises, espérant certainement pour plusieurs d'entre eux, mais souvent en vain, que leurs pas les mènent jusqu'à Rome. Il nous semble que, dans le cas présent, il faille plutôt voir l'élément « religieux » moins comme un corps extérieur qui coexistait avec l'armée que comme une composante presque à part entière de celle-ci, qui ne combattait pas, certes, mais qui par sa proximité quotidienne, son aide spirituelle, la part qu'elle prenait dans les négociations politiques et aussi dans la réussite des entreprises armées, se posait en réel complément de la force martiale. De la sorte, elle occupait une place, certes mineure mais tout de même remarquable, dans la vie de la société militaire⁵⁰.

50. Alors que ce texte était déjà en phase d'édition, Fabien Roucole a défendu une thèse intitulée *Prélats et hommes de guerre dans l'espace français au XI^e siècle. Culture et pratiques*, université d'Aix-Marseille, 2014. Nous y renvoyons le lecteur, entre autres à propos des figures de Milon de Dormans et Pierre de Thury.